

LES INTERVENTIONS DU SENAT CONGOLAIS EN RAPPORT AVEC LES THEMATIQUES

La décennie d'action pour réaliser le programme de développement durable à l'horizon 2030

Les 17 ODD qui visent l'élimination de l'extrême pauvreté et la réduction des inégalités sociales afin de placer la planète sur les rails du développement durable connaissent un ralentissement avec Covid19 mais cette situation démontre l'urgence pour œuvrer dans ce sens dans les pays du Sud.

C'est ici le lieu de saluer le leadership du Président de la République et du Premier Ministre, chef du Gouvernement ainsi que l'accompagnement du Parlement qui ont permis à ce que la situation sanitaire due à la covid19 soit maîtrisée. A titre illustratif, cette situation se présente de la manière suivante : 9 706 cas confirmés, 243 décès et 8 705 personnes guéries. Ceci est possible grâce au travail remarquable qu'abat un chevronné en la matière, le Professeur MUYEMBE TAMFUM et toute son équipe que nous encourageons.

Quand bien même les pays du Sud ont été relativement moins frappés sur le plan sanitaire, la covid19 a par contre accentué la crise socio-économique en marginalisant les populations aux faibles revenus en premier lieu. Il y a donc une nécessité de booster sur le levier de l'agriculture à grande échelle pour arriver à une autosuffisance alimentaire d'une part et d'autre part, celui de l'éducation où la RD Congo se consacre à la gratuité de l'enseignement de base afin de donner les chances à tous les enfants de se doter des compétences à même d'assurer leur avenir.

Renforcer la représentation des jeunes dans la politique et les parlements : passer des paroles aux actes

Avec près de 60% de sa population jeune, la RDC est pleinement engagée dans ce processus de rajeunissement institutionnel et dans la participation de la jeunesse aux instances de prise de décision. Au niveau du parlement, l'Assemblée Nationale dispose déjà d'un cadre de réflexion des jeunes parlementaires et la même initiative est déjà amorcée au niveau du Sénat

Faire de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles une réalité : bonnes pratiques et engagement parlementaire

Sur ce point, on note une fois de plus une avancée en RDC où les femmes sont de plus en plus présentes à des postes de responsabilité. A titre d'exemple, actuellement la deuxième personnalité de la RDC, en la personne de Présidente de l'Assemblée Nationale est bel et bien une femme. De l'ancienne législature à celle-ci, la représentation des femmes est de 4,6% à 21%, leur nombre passant de 5 à 23. Il va aussi sans dire que cette progression est bien visible dans tous les secteurs de la vie active. Des membres du gouvernement aux organisations socioprofessionnelles de la société civile en passant par le secteur de l'éducation où le pourcentage des femmes scolarisées est en bonne posture. Beaucoup reste à faire et c'est dans ce sens que nous encourageons les partis politiques à aligner les femmes sur leur liste électorale afin d'avoir plusieurs femmes parlementaires après les élections législatives de 2023 en RD Congo.

La démocratie et l'évolution du rôle du parlement au XXIe S

Sur le plan démocratique, il faut reconnaître que la RDC se place en ordre utile dans la région. Pour la première fois de son histoire, on a pu assister à une alternance pacifique au sommet de l'Etat. Le contrôle parlementaire est toujours permanent. La liberté d'expression de même que la liberté de presse y sont observées comme l'illustrent les nombreux débats autour des enjeux et défis de développement et les multiples chaînes de télé et radio disséminées à travers les quatre coins de la

République avec des lignes éditoriales de toutes les tendances politiques. Toutefois, il faudrait stigmatiser le fait que pour la première fois, un principe sacrosaint a été violé.

Il s'agit de l'inviolabilité du siège du parlement qui a été bafouée par les agents de service de sécurité ainsi que les sympathisants des partis politiques qui ont pris d'assaut le siège du parlement ayant entraîné par la suite la mort d'un député.